

Port-Cergy II : les habitants préféreraient voir couler le projet

Alors que le maire (PS), Jean-Paul Jeandon, assure que rien n'a encore été approuvé, les riverains sont montés au créneau lundi.



Cergy. C'est sur ces terres agricoles que Port-Cergy II pourrait voir le jour. L'eau passerait au pied des maisons visibles en arrière-plan.

LP/JUM

CERGY

PAR JULIE MÉNARD

« JE PRÉFÈRE LE MAÏS AU BÉTON ! »

Ambiance électrique lundi soir à Cergy-Village. Alors que la municipalité organise une réunion publique pour évoquer le futur projet de Port-Cergy II, les habitants sont remontés. Ils se sont déplacés en nombre, si bien que certains doivent rester debout entassés au fond de la salle, pleine à craquer. « On ne va pas se laisser faire, on est mobilisés ! » Le ton est donné.

Dès le début de sa prise de parole, le maire (PS) de Cergy, Jean-Paul Jeandon, annonce la couleur : « Pour l'instant, rien n'est fait ». Pas de projet écrit, pas de visual validé



LP/OLIVIERBOHET

Cergy. Le port actuel dispose de 60 anneaux pour amarrer les bateaux. Pour être rentable, Port-Cergy II devra en compter 150.

par les élus, mais un dossier qui continue bel et bien d'avancer. A la suite de premières études menées en 2015, deux choses ont émergé. La première, c'est que pour être rentable, le nouveau port devra disposer d'au moins 150 anneaux où pourront s'amarrer les bateaux (Port-Cergy dispose actuellement de 60 emplacements).

UNE ZONE AGRICOLE AU CENTRE DES DÉBATS

La seconde, c'est un schéma sur lequel un périmètre est tracé. Celui-ci longe le boulevard entre le pont de l'Hautil et celui de Neuville. Il entoure une trentaine de maisons et plusieurs hectares de terres agricoles. « Il y en a au moins 6 ha, peut-être bien 8 », affirme un maraîcher qui cultive ses légumes bio sur cette parcelle. C'est cette zone d'exploitation agricole qui est au cœur du conflit.

« Tant que je serais maire, la plaine agricole de Cergy ne sera jamais urbanisée », promet alors Jean-Paul Jeandon, en parlant de la vaste étendue située de l'autre côté du pont et qui n'est effectivement pas concernée par Port-Cergy II. Tentant de relativiser la perte de la zone entre les

ponts de l'Hautil et de Neuville, il ajoute « il n'y a que du maïs là ».

TRENTE MAISONS EN SURSIS ?

Des propos qui provoquent de vives réactions dans la salle. « C'est faux, j'y cultive des légumes ! », s'énerve un maraîcher. « C'est bien parce que vous n'y mettez jamais les pieds », renchérit une autre. En allant voir sur place, force est de constater que des choux, haricots, poireaux et carottes, entre autres, poussent effectivement. « Il faut absolument garder toutes les terres agricoles que l'on peut garder en zone urbaine si l'on veut alimenter correctement la population dans l'avenir », analyse André Martin, secrétaire du groupe EELV de Cergy-Pontoise et opposant à Port-Cergy II.

Autre objet de discorde lors de la réunion publique, la trentaine de pavillons se trouvant à l'intérieur du périmètre d'aménagement. « Est-ce une zone à détruire Monsieur le maire ? », interpelle un riverain sous les applaudissements. « On ne sait pas aujourd'hui si ces maisons seront détruites ou non, répond Jean-Paul Jeandon. Cela dépendra du projet qui sera élaboré en concertation avec les habitants. »

Quelles sont les prochaines étapes ?

UN DIAGNOSTIC EST LANCÉ.

Au cours des prochains mois, le cabinet d'urbanisme Devillers va explorer tout ce qu'il est possible de faire ou non. Parmi les grandes lignes de réflexion, Port-Cergy II devra prendre en compte les dysfonctionnements en termes de stationnement et de circulation dans le secteur. Une étude hydraulique va aussi être menée pour déterminer avec précision les zones inondables. La dernière date de 2007 et ne prend pas en compte d'éventuelles

modifications de circulation d'eau. L'autre enjeu capital de ce dossier, c'est la place de Port-Cergy II au sein du Campus international. A proximité de l'emplacement choisis sont attendues des centaines de logements étudiants. D'ici un an, la ville devrait ainsi se voir proposer différents scénarios possibles pour aménager un nouveau port. Commenceront alors les concertations avec les riverains pour construire le projet définitif.

J.U.M.